

## LES PARTENAIRES

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

**Le Conseil général de Lot-et-Garonne**, à travers l'action du Service du Patrimoine Culturel, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé ou non protégé. Un régime d'intervention particulier en faveur du patrimoine bâti de pays permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis plus de 20 ans, près de 400 projets de restauration de patrimoine non protégé - ou de pays - ont été soutenus par le Département.

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel, et contribuer ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**Architecte des Bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et vivement souhaité pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de destruction, reconstruction, remise en état des parties disparues au cours du temps.

### CONTACTS

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne  
Délégation départementale de la Fondation du Patrimoine  
Tél.: 05 53 48 46 72  
Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com)  
Sites : [www.caue47.com](http://www.caue47.com) - [www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

Conseil général de Lot-et-Garonne / Service du Patrimoine Culturel  
Tél.: 05 53 69 40 39  
Courriel : [jbpozzer@cg47.fr](mailto:jbpozzer@cg47.fr)  
Site : [www.lot-et-garonne.fr](http://www.lot-et-garonne.fr)

  
Journée du Patrimoine de Pays  
& Journée des Moulins

## CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 19 JUIN 2010

SITE N°6 : RESTAURATION D'UN PIGEONNIER À BON ENCONTRE



LOT-ET-GARONNE   
Conseil général

FONDATION  
  
DU PATRIMOINE

caue 47

**NATURE DU PROJET :** Restauration d'un pigeonnier en pierre du XIX<sup>ème</sup> siècle, à Bon-Encontre. Dépendance d'une ferme typique garonnaise, ce pigeonnier isolé est situé sur un coteau en prairie.

**PORTEUR DE PROJET :** Propriétaire privé

**CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI :** Pigeonnier de pied en forme de tour carrée, ceinturée d'une randière, sa toiture a disparu.

**NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS :**



- restitution de la toiture à quatre pans et couverture en tuiles plates, réalisation des arêtières par cordon de mortier, rétablissement des lucarnes avec trous d'envol, pose d'un épi de faitage (poterie vernissée)
- réparation des désordres de maçonnerie, enduit lissé à la chaux et badigeon
- restauration de la randière en briques

Une entreprise de maçonnerie, spécialisée dans le bâti ancien, a effectué l'ensemble des travaux.

**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX :** 2007/2008

**AIDES FINANCIÈRES :** Cette restauration a été soutenue par la Fondation du Patrimoine au titre d'un Label Fiscal. Elle a également bénéficié d'une aide financière du Conseil général au titre du régime d'aide en faveur du Patrimoine Non Protégé (PNP).

## GLOSSAIRE

**Boulin :** unité d'habitation du pigeon au sein du pigeonnier. Il s'agit généralement de niches d'environ 25 cm<sup>2</sup>, aménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie, conçues pour accueillir un couple de pigeons et permettre la ponte des œufs.

La **lucarne** : ouvrage construit sur le toit qui sert, dans ce cas, à faire entrer les pigeons. C'est souvent la seule ouverture qui laisse à l'air et au jour la possibilité de pénétrer à l'intérieur de la tour.

La **randière** est une protection horizontale qui cerne le pigeonnier. Elle se présente sous la forme de corniches saillantes en pierre ou en brique ou peut être aussi réalisée par des rangées de carreaux vernissés ou des bandes de zinc. Elle est destinée à empêcher l'ascension d'animaux prédateurs.

Avant travaux



Après travaux

